

SICAV (Société d'Investissement à Capital Variable)
de droit français

OPCVM relevant de la
Directive 2009/65 CE

OFI INVEST ENERGY STRATEGIC METALS

Rapport semestriel au 28 juin 2024

Commercialisateur : **OFI INVEST AM**
Société de Gestion par délégation : **OFI INVEST AM**
Dépositaire et Conservateur : **SOCIETE GENERALE**
Gestion administrative et comptable : **SOCIETE GENERALE**
Commissaire aux comptes : **PricewaterhouseCoopers Audit**

Ofi invest Asset Management

Siège social : 22 Rue Vernier – 75017 Paris
Société Anonyme à Conseil d'Administration
au capital de 71 957 490 € - RCS Paris 384 940 342



ofi invest
Asset Management

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR

Informations générales au 28/06/2024 :

- Les titres prêtés par le Compartiment ont représenté 0% du total des actifs pouvant être prêtés.
- Les actifs empruntés par le Compartiment ont représenté un montant de 0 euros, soit 0% des actifs sous gestion du Compartiment.
- Les actifs engagés dans une opération de pension ont représenté un montant de 0 euros, soit 0% des actifs sous gestion du Compartiment.
- Les actifs engagés dans une opération d'achat-revente ou de vente-rachat ont représenté un montant de 0 euros, soit 0% des actifs sous gestion du Compartiment.
- Les actifs engagés dans une opération de prêt avec appel de marge ont représenté un montant de 0 euros, soit 0% des actifs sous gestion du Compartiment.
- Les actifs engagés dans une opération de contrat d'échange sur rendement global ont représenté un montant de 285 951 794,94 euros, soit 104,88% des actifs sous gestion du Compartiment.

Données sur la concentration au 28/06/2024 :

Les principales contreparties de prêt-emprunt du Compartiment étaient les suivantes :

Nom de la contrepartie	Volume brut des opérations en cours	Volume de garanties reçues
NA	NA	NA
NA	NA	NA

Les principales contreparties d'opérations de pension du Compartiment étaient les suivantes :

Nom de la contrepartie	Volume brut des opérations en cours	Volume de garanties reçues
NA	NA	NA
NA	NA	NA

Les principales contreparties d'opérations de contrat d'échange sur rendement global du Compartiment étaient les suivantes :

Nom de la contrepartie	Volume brut des opérations en cours	Volume de garanties reçues
JP MORGAN AG	179 821 969,10	
SOCIETE GENERALE CIB	106 129 825,84	

Données d'opérations au 28/06/2024 :

Les caractéristiques des opérations du Compartiment étaient les suivantes :

Type d'opération	Contrats d'échange sur rendement global	Prêt-emprunt	Pension
Type et qualité des garanties	Cash	NA	NA
Echéance de la garantie	Opérations ouvertes	NA	NA
Devise de la garantie	Euro	NA	NA
Echéance des opérations	Opérations ouvertes	NA	NA
Juridiction des contreparties	France / Allemagne / Irlande	NA	NA
Règlement et compensation	Bilatéral	NA	NA

Données sur la réutilisation des garanties :

Les garanties reçues des contreparties sont détenues dans un compte espèces tenu par le Dépositaire du Compartiment.

Conservation :

Les garanties reçues par le Compartiment sont conservées par le Dépositaire du Compartiment, SOCIETE GENERALE SECURITIES SERVICES France. Les garanties fournies par le Compartiment sont conservées par ses contreparties sur des comptes groupés.

Revenus :

Le Compartiment perçoit l'intégralité des revenus générés par les opérations de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global. Ni la Société de Gestion, ni aucun tiers ne perçoivent de rémunération au titre de ces opérations.

État du patrimoine

Éléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique
Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du I de l'article L. 214-20 du code monétaire et financier	235 276 310,00
Avoirs bancaires	8 673 956,38
Autres actifs détenus par l'OPC	42 301 543,20
Total des actifs détenus par l'OPC	286 251 809,58
Comptes financiers	-
Instrument financiers et Dettes	-13 611 438,88
Total des passifs	-13 611 438,88
Valeur nette d'inventaire	272 640 370,70

Evolution de l'actif net

	28/06/2024	29/12/2023	30/12/2022 ⁽¹⁾	27/01/2022 ⁽²⁾
ACTIF NET				
en EUR	272 640 370,70	210 751 453,38	217 284 221,66	22 150 000,00
Nombre de titres				
Catégorie d'actions XL	3 736,5490	3 117,1719	3 705,5760	443,0000
Catégorie d'actions I	1 723,7583	1 518,6584	727,1674	-
Catégorie d'actions R	13 479,0063	9 572,1997	873,0643	-
Catégorie d'actions RF	20 552,7156	19 607,0407	6 163,6873	-
Catégorie d'actions RFC USD H	100,0000	195,2369	-	-
Catégorie d'actions UFF ENERGY STRATEGIC METALS A	51 203,0000	12 945,0000	-	-
Valeur liquidative unitaire				
Catégorie d'actions XL en EUR	44 271,65	40 802,57	47 867,52	50 000,00
Catégorie d'actions I en EUR	42 274,40	39 035,52	45 968,37 ⁽³⁾	-
Catégorie d'actions R en EUR	851,38	789,60	938,05 ⁽⁴⁾	-
Catégorie d'actions RF en EUR	843,49	779,25	918,57 ⁽⁵⁾	-
Catégorie d'actions RFC USD H en USD	1 044,00 ⁽⁶⁾	955,16 ⁽⁷⁾⁽⁸⁾	-	-
Catégorie d'actions UFF ENERGY STRATEGIC METALS A en EUR	106,18	98,51 ⁽⁹⁾	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)				
en EUR	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)				
en EUR	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)				
Catégorie d'actions XL en EUR	-	-	-	-
Catégorie d'actions I en EUR	-	-	-	-
Catégorie d'actions R en EUR	-	-	-	-
Catégorie d'actions RF en EUR	-	-	-	-
Catégorie d'actions RFC USD H en EUR	-	-	-	-
Catégorie d'actions UFF ENERGY STRATEGIC METALS A en EUR	-	-	-	-

Evolution de l'actif net (suite)

	28/06/2024	29/12/2023	30/12/2022 ⁽¹⁾	27/01/2022 ⁽²⁾
Capitalisation unitaire				
Catégorie d'actions XL en EUR	-	-6 528,17	-3 311,03	-
Catégorie d'actions I en EUR	-	-6 410,11	-6 974,69	-
Catégorie d'actions R en EUR	-	-137,42	-91,35	-
Catégorie d'actions RF en EUR	-	-128,83	-140,15	-
Catégorie d'actions RFC USD H en EUR	-	-149,53	-	-
Catégorie d'actions UFF ENERGY STRATEGIC METALS A en EUR	-	-4,65	-	-

(1) Premier exercice

(2) Date de création

(3) La catégorie d'actions I a été créée le 03/05/2022 avec une valeur nominale de EUR 50 000,00.

(4) La catégorie d'actions R a été créée le 08/06/2022 avec une valeur nominale de EUR 1 000,00.

(5) La catégorie d'actions RF a été créée le 03/05/2022 avec une valeur nominale de EUR 1 000,00.

(6) Valeur liquidative (en USD) est contrevalorisée à EUR 974,10.

(7) Valeur liquidative (en USD) est contrevalorisée à EUR 864,67.

(8) La catégorie d'actions RFC USD H a été créée le 17/03/2023 avec une valeur nominale de USD 1 000,00, contrevalorisée à EUR 939,36.

(9) La catégorie d'actions U a été créée le 05/09/2023 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

Portefeuille titres

Éléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	86,30	82,19
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	86,30	82,19
BTF 0% 03/07/2024	14,67	13,97
BTF 0% 07/08/2024	4,75	4,52
BTF 0% 10/07/2024	4,76	4,54
BTF 0% 11/09/2024	8,37	7,98
BTF 0% 14/08/2024	19,72	18,78
BTF 0% 17/07/2024	16,85	16,05
BTF 0% 24/07/2024	5,49	5,23
BTF 0% 25/09/2024	1,45	1,39
BTF 0% 28/08/2024	4,38	4,17
BTF 0% 31/07/2024	5,85	5,57

Portefeuille titres (suite)

Eléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	8,90	8,48
OPC à capital variable	8,90	8,48
OFI INVEST ESG LIQUIDITES D	8,90	8,48
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-

Indication des mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres, au cours de la période de référence

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	415 487 498,00	366 000 000,00
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	415 487 498,00	366 000 000,00

Indication des mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres, au cours de la période de référence (suite)

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	23 005 277,29	18 347 186,61
OPC à capital variable	23 005 277,29	18 347 186,61